

## **Rappel**

- L'affiliation à 2€ est uniquement valable pour les jeunes de moins de 16 ans, c'est-à-dire les jeunes nés en 2010 et après ne faisant pas de compétition (interclubs ou tournois).
- Celles et ceux désirant faire de la compétition, sont obligés de s'affilier de manière classique (numéro d'affiliation).
- L'affiliation à 2€ assure ces jeunes de moins de 16 ans uniquement durant leurs cours ou stages sur les terrains du club.
- N'oubliez-pas que comme stipulé dans les statuts de Tennis Padel Pickleball Wallonie-Bruxelles (article 18 du règlement d'ordre intérieur), association dont fait partie votre club, toute personne pratiquant le tennis dans vos installations doit impérativement être affiliée, qu'elle participe à des compétitions ou pas.

## **Marche à suivre concernant l'affiliation à 2€ pour l'année 2026**

- Pour le 15 septembre 2026
  - Remplir et renvoyer le document téléchargeable
    - Il s'agira du nombre définitif sur lequel vous serez facturé en fin d'année.
    - La période concernée par cette affiliation est celle-ci : 1<sup>er</sup> mars 2026 au 28 février 2027.

## **Attention**

- Si vous ne renvoyez pas le document pour le 15 septembre 2026, nous tiendrons compte du dernier nombre renseigné.

## **Ci-dessous, un petit résumé de tout cela :**

- Jeunes de moins de 16 ans (nés en 2010 ou après)
  - Pratiquant des compétitions (interclubs et/ou tournois).
    - Affiliation classique.
  - Suivant uniquement des cours et/ou stages au sein du club.
    - Affiliation à 2€.

- Listing avec les noms et coordonnées à tenir au club + nombre à renseigner à Tennis Wallonie-Bruxelles comme stipulé ci-dessus.
  - Si un affilié à 2€ souhaite participer à des compétitions en cours d'année, il suffit de le retirer du listing et de l'affilier de manière classique, il faudra alors renseigner le changement du nombre à Tennis Wallonie-Bruxelles pour le 15 septembre 2026 au plus tard.
- Désirant utiliser les terrains du club en dehors des cours et/ou stages.
    - Affiliation classique.
      - Dans ce cas, si le jeune fait partie des affiliés à 2€, il faudra l'enlever du listing et renseigner à Tennis Wallonie-Bruxelles la modification du nombre pour le 15 septembre 2026 au plus tard.
- Personnes de plus de 16 ans (nées en 2009 ou avant)
    - Pratiquant des compétitions, suivant uniquement des cours et/ou stages ou désirant utiliser les terrains du club en dehors des cours et/ou stages.
      - Affiliation classique uniquement.